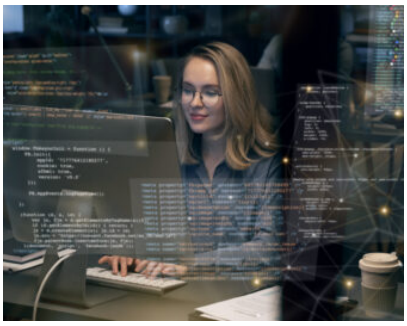
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ENSI CAEN | executive education

Veille stratégique



Durée
21h (3 jours)

Lieu
ENSICAEN

Prochaines sessions :
1 octobre 2026
14 juin 2027

Effectif minimum
4 personnes

Tarif
2100 €
net de taxe par personne, accueil et déjeuner inclus

Nécessaire à la prise de décision, la veille stratégique permet de collecter et d'analyser l'information et l'écosystème d'une organisation.

Le parcours de formation est modulable de 1 à 3 jours ; en présentiel ou distanciel.

Objectifs de la formation

- Savoir anticiper tout événement potentiellement favorable ou préjudiciable à une organisation

- Saisir l’importance des démarches d’anticipation et être capable d’y sensibiliser votre entourage professionnel
- Définir et organiser un dispositif de veille pour votre organisation
- Connaître les principaux outils et leurs usages
- Comprendre les logiques de réseaux
- Anticiper les risques d’erreurs dans l’interprétation des informations collectées et traitées

Public

Toute personne souhaitant accroître ses connaissances dans le domaine

Prérequis

Pas de prérequis nécessaire

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Contenu de la formation

Introduction à l’intelligence économique

- Veille
- Processus de décision
- Influence
- Protection du patrimoine immatériel

Veille stratégique

- Démarche d’intelligence économique
- Principes fondamentaux de collecte et de traitement de l’information

Méthodes et outils de veille applicables

- Clés d’application de cette méthode à une organisation
- Mise en oeuvre d’une solution informatique basée sur des outils gratuits pour collecter, centraliser, valider, protéger et diffuser les produits de veille
- Utilisation d’outils d’analyse et de diffusion et exercice de l’esprit critique au service de la prise de décision
- Mise en situation sur un cas pratique

Évaluation des acquis

Les acquis des apprenants seront évalués au travers d’exercices réalisés tout au long de la formation.

Attestation de formation

Une attestation de formation est transmise aux apprenants à l’issue de la formation professionnelle. Elle certifie le suivi de la formation et l’acquisition des compétences.

Satisfaction des apprenants

Au terme de la formation, les apprenants renseigneront un formulaire de satisfaction.

Financements

Le plan de développement des compétences